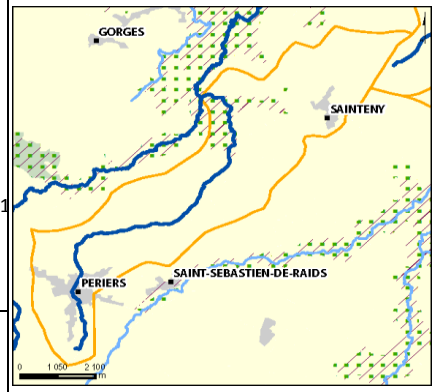



Informations générales sur la masse d'eau

Code	FRHR328-I5179000	<i>(nouvellement proposée)</i>	
Nom	ruisseau l'holerotte		
Type	TP9		
Longueur (km)	12	ME aval	FRHR328
Surface BV (ha)	3 263	Statut ME aval	MEFM potentielle SDAGE 201
Commission territoriale	Bocages Normands		
Unité hydrographique	DOUVE TAUTE AURE		
Région principale	25	Département princ.	50
	BASSE-NORMANDIE		MANCHE
Autres régions concernées		Autres départements	



	masse d'eau		zones Natura 2000 (SIC, ZPS)
	bassin versant de la masse d'eau		Znieff 1 et 2



[AESN](#)
[Geoportail](#)
[Google Maps](#)

Caractéristiques de la masse d'eau

Pression hydromorphologique		Etat biologique (données 2010-2011)			
Paramètres (données brutes Syrah)	Indicateur	IBD	Invertébrés MGCE	Invertébrés MPCE	
Rectitude	51%	Médiocre		Médiocre	
Surfaces urbanisées (bande 100 m)	10%	IBGN	IPR		
Voies de communication à proximité du lit mineur	4%				
Linéaires de digues à proximité du lit mineur	0%				
Altération hydromorphologique		Etat biologique (données 2010-2011) ⁽¹⁾			
Paramètres (données agrégées Syrah)	Classe altération la plus probable	Médiocre			
Continuité latérale	Très faible				
Continuité sédimentaire	Très faible	Etat physico-chimique (données 2010-2011)			
Continuité biologique migrateurs	Très faible	Médiocre			
Continuité biologique proximité	Très faible				
Variation profondeur largeur rivière	Faible	Etat écologique (données 2010-2011)			
Structure et substrat lit	Faible	Etat écologique	Niveau de confiance	Paramètres déclassants	
Structure des rives	Forte	Médiocre	Bon	inv, dia, SATUR_O2, COD, NH4, NO2, PTO, PO4, Cuivre, Zinc	
Hydrologie quantité	Très faible				
Hydrologie dynamique	Très faible				
Connexion ME souterraines	Très faible				
Etat des lieux 2013		Risque de non atteinte du bon état			
Altération continuité écologique	Altération morphologie	Altération hydrologie	Altération continuité écologique 2021	Altération morphologie 2021	Altération hydrologie 2021
Moyen	Fort	Faible	Faible	Moyen	Faible
Altération globale hydromorphologie		Altération globale hydromorphologie 2021			
Fort		Faible			

Commentaires (lien entre altérations HM et qualité bio)	Confirmation MEFM candidate
<p>La masse d'eau traverse, dans sa partie aval, une zone de marais sur environ la moitié de son linéaire. La gestion hydraulique mise en place pour drainer le marais a modifié la masse d'eau. Le taux de rectitude de la masse d'eau est d'un peu plus de 50%. A noter qu'en amont la masse d'eau traverse le bourg de la commune de Périers (1 200 hab). Les indices biologiques témoignent d'un état médiocre de la masse d'eau.</p>	Oui

Activités et usages	
Activités principales	Description
Zone agricole	La SAU occupe quasiment l'intégralité de la surface du BV, partagée à parts globalement égales entre terres labourables et STH. La surface agricole présente dans le lit majeur est cependant constituée de prairies à plus de 85%. Surfaces essentiellement consacrées au pâturage. Le cheptel présent dans le BV de la ME comprend 8 700 UGB.
Zone urbaine : protection contre les crues. 2 200 hab environ dans le bassin versant de la masse d'eau.	La masse d'eau traverse en amont le bourg de la commune de Périers (1 200 habitants). Population concernée par les zones inondables associées à la masse d'eau est estimée à 100 habitants (pro rata des zones urbanisées comprises dans les EAIP). Taux d'urbanisation de 10% dans la bande de 100m autour de la ME.
Usages secondaires	Description
Pêche	AAPPMA Les Pêcheurs de Périers
Chasse	

Etape 1 : Mesures nécessaires à l'atteinte du bon état écologique

Mesures	Quantification
Restauration du lit mineur	50% du linéaire soit 6 km
Restauration des berges	50% du linéaire soit 6 km

Etape 2 : Impact des mesures de restauration

► Sur les activités à l'origine des altérations hydromorphologiques de la masse d'eau

Activité impactée	Description de l'impact
Submersion prolongée de la zone de marais, moins d'espace pour la pratique de l'élevage. Périodes d'assèchements, affaissement des terrains.	Cheptel de la zone de marais du bassin versant de la ME estimé à 700 UGB (pro rata de la surface en prairies). Soit environ une 5 exploitations concernées (150 UGB/exploitation en moyenne dans le bassin).
Augmentation de l'emprise de la rivière qui retrouve une dynamique latérale dans le lit majeur. Augmentation du risque d'inondation des zones urbanisées situées en zone inondable.	Population concernée par le risque inondation estimée à environ 100 personnes. L'urbanisation ne représente cependant pas l'essentiel de la pression exercée sur la ME, en part de linéaire c'est avant la pression liée à la gestion du marais qui prédomine (environ 50% du linéaire de la ME dans la zone de marais et 10% en zon urbanisée).

► Sur les autres usages

Usage impacté	Description de l'impact
Pêche	Favorable à la diversification des habitats et des peuplements. Mais modification des pratiques actuelles (période de submersion et d'assèchement, accès aux zones de pêche...)
Chasse	Alimentation des mares à gabions ?

► Sur l'environnement

Compartment	Description de l'impact
La masse est incluse dans le périmètre du PNR marais du Cotentin et du Bessin. Les marais de la Sèves, dont fait partie la masse d'eau dans sa partie aval, sont reconnus au titre de la convention de Ramsar, de Natura 2000 et du dispositif Znieff.	Les modifications subies par la masse d'eau sont associées à la gestion hydraulique des marais via un réseau de fossés. Les mesures de de restauration du bon état de la ME sont susceptibles de modifier la gestion hydraulique et donc de porter atteinte à ces milieux reconnus d'intérêt remarquable.

Bilan sur l'impact significatif des mesures de restauration (impact des mesures)	Confirmation MEFM candidate
---	------------------------------------

Le marais de la Sèves constitue à la fois une ressource économique par le biais des activités d'élevage et surtout un patrimoine naturel remarquable à préserver. Les marais dans leur forme actuelle seraient modifiés de manière significative par la restauration de la morphologie de la masse d'eau : modification de la gestion hydraulique qui a constitué les marais dans leur forme actuelle.	Oui
--	------------

Etape 3 : Analyse des solutions alternatives par rapport aux activités et aux usages qui seraient impactés par les mesures de correction

Faisabilité technique et impact environnemental des solutions alternatives

Alternatives	Faisabilité technique	Bilan environnemental
Milieux : pas d'alternative envisageable		
Existe-t-il des solutions alternatives techniquement réalisables et qui constituent une option environnementale préférable ?		Conclusion
Pas d'alternative envisageable pour la préservation des milieux		Non

Analyse du coût disproportionné			
Analyse à l'échelle du groupement de masses d'eau suivant : FRHR328-I5179000 ; FRHR328 ; FRHR326-I5117000 ; FRHR326-I5100600 ; FRHR326 ; FRHR			
Solutions alternatives	Hypothèses		Coûts (M€) ⁽¹⁾
Sans objet			
Sans objet			
Sans objet			
Coût total de mise en place et de fonctionnement des solutions alternatives possibles			0,00
Mesures de restauration			Coûts (M€)⁽²⁾
Mesures de restauration légères (lit, berges, ripisylve)			6,0
			0,28
<i>Animation/entretien</i>			1,12
<i>Autres mesures évaluées par le PDM (hors mesures de restauration de l'hydromorphologie de la ME)</i>			144,78
Coût total estimé des mesures de restauration du bon état de la masse d'eau ou du groupement de masses d'eau, hors autres mesures chiffrées dans le PDM (montant y compris autres mesures chiffrées dans le PDM)			7,4 (152,2)
Bénéfices attendus			Valeur (M€)⁽²⁾
Valeur patrimoniale non usagers			6,41
Pêche usagers actuels			0,07
Pêche usagers supplémentaires			0,02
Chasse : Impact des mesures de restauration sur la pratique de la chasse difficile à évaluer. La restauration de la ME peut induire			
Kayak usagers actuels réguliers occasionnels			3,09
Montant total estimé des bénéfices attendus de la restauration du bon état de la masse d'eau			9,58
Ratio bénéfices / coûts des solutions alternatives			Sans objet
Capacité à payer des acteurs locaux (ratio coûts des mesures / revenus nets des foyers fiscaux)			
	Réalisation à horizon :	2015	2021
			2027
Sans financement alternatif		Sans objet	
Avec financement alternatif (Agence de l'eau, CG, CR...)		Sans objet	
Les solutions alternatives impliquent-elles des coûts disproportionnés ?			Conclusion
Sans objet (absence d'alternative)			

Synthèse	Classement proposé
<p>La masse d'eau a été modifiée pour la gestion hydraulique du marais de la Sèves, afin d'y favoriser le développement des activités agricoles. Aujourd'hui ces milieux constituent un patrimoine naturel reconnu.</p> <p>A NOTER : le classement MEFM ne soustrait pas à l'obligation d'atteindre le bon état physico-chimique. Les mesures correspondantes pourraient justifier un report de délais, voire la définition d'objectifs moins stricts dans le cadre des dispositions prévues par la DCE.</p>	MEFM
Décision finale	
Remarques	Classement retenu

Notes :

⁽¹⁾ pour les MEFM désignées dans le SDAGE 2010-2015, la qualité biologique est définie sur la base de l'IBD (objectif de bon potentiel)

⁽²⁾ évaluation à horizon 30 ans, valeurs actualisées (taux de 2,5%)